



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le 8 septembre à 20 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de CHAUNAY, sous la Présidence de Monsieur Guy SAUVAITRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02.09.2014

Présents : Mr SAUVAITRE Guy, Mme BRIZZI Floriane, Mme TARDY Laurence, Mr SOUCHE Guy, Mr GARGOUIL Jean-François, Mr CADIOUX Henri-Louis, Mme MIRBEAU Michèle, Mme COLE Della, Mme PASQUAY Françoise, Mme DESBOURDES Béatrice, Mr TERRANOVA Jean-Luc.

Excusés : Mme DEFORGES Déborah, Mr GRANIER Michel

Pouvoir : Mr TEXIER Jean-Louis,

Absent : Mr VANNERON Michel

Secrétaire de séance : Mme COLE Della a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Groupement de commande avec le Syndicat énergies Vienne

APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL OU D'ELECTRICITE ET DE PRESTATIONS LIEES A L'OPTIMISATION ET A L'EFFICACITE DES CONSOMMATIONS D'ENERGIES

Dont LE SYNDICAT ENERGIES VIENNE EST LE COORDONNATEUR

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.445-4 et L.337-9,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Acte constitutif approuvé par le Syndicat ENERGIES VIENNE lors de son Comité Syndical du 24 juin 2014,

Considérant que la Commune de CHAUNAY a des besoins en matière de :

- Acheminement et de fourniture d'électricité et services associés à la fourniture d'électricité,

- Prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies.

Considérant que le Syndicat ENERGIES VIENNE a constitué un groupement de commandes, pour les personnes morales de droit public et de droit privé, dont il est le coordonnateur pour l'acheminement et la fourniture de gaz naturel et d'électricité et services associés à la fourniture de ces énergies, ainsi que les prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies,

Considérant que la Commune de CHAUNAY, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de l'adhésion de la Commune de CHAUNAY au groupement de commande pour la préparation et la passation de ses accords-cadres et marchés portant sur :
 - o Acheminement et fourniture d'électricité et services associés à la fourniture d'électricité ;

- Prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies.
- Autorise Monsieur le Maire à notifier au Syndicat ENERGIES VIENNE l'adhésion de la Commune de CHAUNAY au groupement dont l'Acte constitutif est joint en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- S'engage à communiquer au coordonnateur la nature et l'étendue de ses besoins en vue de la passation des marchés, accords-cadres et marché subséquents lancés par le groupement ;
- S'engage à exécuter avec la ou les entreprises retenue(s) les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents conclus dans le cadre du groupement,
- S'engage à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents et à les inscrire préalablement au budget.

Cette délibération est mise aux voix

Continuation de la séance du 8 septembre 2014

OBJET : Cantine scolaire : comité de pilotage et tarifs des repas

Suite à la décision de reprise de la gestion de la cantine scolaire à compter de septembre 2014, Monsieur le Maire propose de désigner les membres du Comité de pilotage qui sera chargé du suivi de la cantine.

Sont désignés :

- Elus représentants de la commune de CHAUNAY :

Mr TEXIER Jean-Louis
Mr CADIOUX Henri-Louis
Mme DESBOURDES Béatrice

- Elue représentant de la commune de CHAMPAGNE LE SEC :

Mme MOREAU Séverine

- Membres représentants les parents d'élèves :

Mme DAIGUEMORTE Géraldine
Mme BERNARDEAU Séverine
Mme PAITRE Mélanie

Monsieur le Maire propose également de fixer les tarifs des repas pour l'année scolaire 2014-2015 :

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe les tarifs ainsi qu'il suit :
- Repas élève : 2.60 €
- Repas enseignant : 4.00 €

Continuation de la séance du 8 septembre 2014

OBJET : Avancement de grade d'un agent

Afin de permettre l'avancement de grade d'un agent, le Conseil Municipal décide de transformer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} octobre 2014.

Continuation de la séance du 8 septembre 2014

OBJET : Conception et réalisation de vitraux

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de conception et réalisation de vitraux de l'église par l'entreprise « Atelier du Vitrail » prévus au budget 2014, sont réalisés. Le montant de la dépense s'élève à la somme de 11 000 € HT.

Continuation de la séance du 8 septembre 2014

OBJET : Location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la demande de location de la salle des fêtes présentée par l'Association des Beloteurs Chaunaysien, pour l'organisation de concours de belotes et tarots tous les mercredis après-midi, à compter du 1er septembre 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord et fixe la location annuelle à 400 €.

Continuation de la séance du 8 septembre 2014

OBJET : Travaux Station d'épuration : déclaration de sous-traitance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration, des sous-traitants vont réaliser certaines prestations.

Le titulaire du marché a donc sous-traité les prestations suivantes :

- « Terrassements et voirie » pour un montant de 77 735.00 € HT, sous-traitant :
BARRE et FILS à CIVRAY
- « fourniture et pose de géomembrane 15/10^{ème} + géotextile » pour un montant de
22 950.00 € HT,

Sous-traitant : DIVA PLASTIQUES à TOULOUSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les actes de sous-traitances correspondants.

Continuation de la séance du 8 septembre 2014

OBJET : Convention pour les activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle que la Commune applique la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée 2013. Pour la mise en place des activités périscolaires, divers intervenants comme précisé ci-après ont été retenus à compter du 2 septembre 2014.

- Informatique : Monsieur VERGNAUD Luc de RUFFEC
- Arts plastiques : Madame MOREAU Séverine de CHAMPAGNE LE SEC
- Anglais : Madame ROSE Louise de CHAUNAY
- Eveil musical : l'Association Boîte à Musique de COUHE (à compter du 6 janvier 2015).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir.

Continuation de la séance du 8 juillet 2014

OBJET : Travaux Grande Rue-entrée sud : Choix des entreprises

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, dans sa séance du 20 décembre 2013 a approuvé le programme de travaux d'aménagement de la Grande Rue, entrée Sud.

La consultation a été réalisée selon la procédure adaptée.

La Commission d'Appel d'Offres, au regard des documents d'analyse et des résultats des notations de chaque critère, propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Terrassement-VRD

Entreprise COLAS pour la somme de 64 931.92 € HT (sans option)

Lot n°2 : Espaces verts

Entreprise SVJ pour la somme 3 706.85 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le choix proposé et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés et tous les documents relatifs à ce dossier.

8 SEPTEMBRE 2014

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
SAUVAITRE	Guy	Maire	
BRIZZI	Floriane	1 ^{er} adjoint	
TEXIER	Jean-Louis	2 ^{ème} adjoint	POUVOIR
TARDY	Laurence	3 ^{ème} adjoint	
SOUCHÉ	Guy	4 ^{ème} adjoint	
DEFORGES	Déborah	Conseillère Municipale	EXCUSEE
GARGOUIL	Jean-François	Conseiller Municipal	
COLE	Della	Conseillère Municipale	
CADIOUX	Henri-Louis	Conseiller Municipal	
MIRBEAU	Michèle	Conseillère Municipale	
GRANIER	Michel	Conseiller Municipal	EXCUSE
PASQUAY	Françoise	Conseillère Municipale	
VANNERON	Michel	Conseiller Municipal	ABSENT
DESBOURDES	Béatrice	Conseillère Municipale	
TERRANOVA	Jean-Luc	Conseiller Municipal	